



EXPERT'IZY



Termes de référence

Objet : Expert spécialisé en design textile et innovation artisanale

Structure bénéficiaire : Chambre des Métiers et de l'Artisanat Itasy (CMAI)

Mission : Formation et accompagnement technique des artisans pour la valorisation de leurs produits





Table des matières

1. Le projet TADY	2
2. Présentation de la structure bénéficiaire.....	3
3. Objectifs de la mission	3
4. Résultats attendus	4
5. Méthodologie.....	4
6. Logistique et ressources nécessaires	5
7. Livrables	5
8. Profil de l'expert.....	6

1. Le projet TADY

Le projet **Tantsoroka ho An'ny Diaspora (TADY)** vise à appuyer la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la LPNED. Le projet est basé sur un accord tripartite entre l'Agence Française de Développement, Expertise France et le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et sur une modalité de délégation de fonds de l'AFD à EF. Ce projet, d'un montant de 7 000 000 EUR, a une durée de mise en œuvre de 4 ans. En tant que bénéficiaire de contrats de subvention signés avec le chef de file (EF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Institut pour la Recherche sur le Développement (IRD) participent à la mise en œuvre du projet.

L'objectif général du projet est de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Il s'articule autour de trois composantes :

- **Composante 1 - Volet assistance technique** visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs institutionnels afin de piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED.
L'objectif de cette composante est d'accompagner le MAE dans le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de la LPNED. Les capacités du personnel de la DDIAQM ainsi que du réseau consulaire seront renforcées notamment sur les aspects de suivi-évaluation, communication et l'élaboration d'une offre de services pour la diaspora malagasy.
- **Composante 2 - Volet développement local** visant à valoriser le capital social, économique et culturel de la diaspora malagasy
L'objectif de cette composante est de constituer et pérenniser des mécanismes favorisant la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement social, économique et culturel du pays. L'appui au secteur associatif sera concrétisé via une facilité de co-financement de projets de développement local. La mobilisation du capital humain de la diaspora se fera par le biais de deux dispositifs complémentaires (volontariat et expertise).
- **Composante 3 - volet recherche et capitalisation** visant à mettre en place un dispositif de développement des connaissances.
L'objectif de ce dispositif sera de documenter les décisions opérationnelles du projet ; alimenter le pilotage de la LPNED ainsi que le dialogue des politiques publiques sur les enjeux Migrations, Diaspora, Développement.

De manière transversale, le projet soutiendra et valorisera l'engagement des femmes de la diaspora et cherchera à agir sur les inégalités de genre à travers les trois composantes du projet.

Le dispositif Expert'Izy

Dans le cadre de la **Composante 2, Résultat 2.3. du projet TADY**, le dispositif **Expert'Izy** vise à promouvoir, au travers de missions d'expertise, le transfert des compétences et des savoir-faire, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines au sein des structures bénéficiaires, en s'appuyant sur la solidarité et l'engagement citoyen de la diaspora malagasy vers Madagascar.

La mobilisation des compétences de l'expertise hautement qualifiée de la diaspora désigne un processus par lequel des talents et experts¹ disponibles et mobilisables, établis à l'étranger et justifiant d'une expérience confirmée et d'une formation de référence, sont impliqués dans le développement économique, social et institutionnel de leur pays d'origine. Cette approche repose sur l'idée que la diaspora constitue une ressource stratégique en raison de son savoir-faire, de son expérience internationale et de ses réseaux, pouvant ainsi jouer un rôle important en tant qu'acteur du développement et bien au-delà des simples transferts financiers.

2. Présentation de la structure bénéficiaire

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Itasy (CMAI) est une structure regroupant des artisans issus de différents corps de métiers au sein de la région Itasy. Elle intervient dans l'accompagnement et la promotion des activités artisanales locales.

Située au centre de Madagascar, la région Itasy dispose d'un fort potentiel artisanal et culturel reposant sur des savoir-faire traditionnels variés, notamment dans les domaines du textile, du tissage, de la broderie, des fibres naturelles et de la création artisanale. Ces activités représentent une source importante de revenus pour de nombreux artisans et ménages de la région. D'où la mise en place d'initiatives telles que la « route de l'artisanat ».

Cependant, malgré la richesse des savoir-faire locaux, les artisans font face à plusieurs défis liés à :

- L'amélioration de la qualité et des finitions des produits ;
- Au renouvellement et à l'innovation des modèles proposés ;
- À l'adaptation des produits aux tendances actuelles du marché ;
- Ainsi qu'à la valorisation commerciale des créations artisanales.

Dans un contexte où les consommateurs recherchent des produits artisanaux à forte identité culturelle mais répondant également à des standards de qualité et d'esthétique plus élevés, la CMAI souhaite renforcer les capacités techniques et créatives de ses membres.

La mission vise ainsi à accompagner les artisans dans une dynamique de professionnalisation à travers le développement du design textile artisanal, l'intégration d'approches créatives et innovantes, ainsi que la valorisation des produits artisanaux sur les marchés locaux et potentiellement internationaux.

3. Objectifs de la mission

Objectif général

A travers le dispositif Expert'Izy, la CMAI fait appel à l'expertise de la diaspora Malagasy pour renforcer les compétences techniques, créatives et professionnelles des artisans de la région Itasy dans les domaines du design textile artisanal, de l'innovation artisanale et de la valorisation des produits.

¹ L'emploi du genre masculin dans ces termes de référence n'affecte en aucun cas l'inclusivité de l'annonce ; il est uniquement adopté pour en faciliter la lecture.

Objectif spécifique

De manière spécifique, l'expert contribuera à :

- Renforcer les compétences techniques des artisans dans le domaine du design textile artisanal ;
- Améliorer la qualité, les finitions et l'esthétique des produits artisanaux ;
- Développer la créativité et les capacités d'innovation des bénéficiaires ;
- Accompagner les artisans dans la création de modèles et produits adaptés aux tendances du marché ;
- Transmettre des techniques de broderie fine et d'embellissement textile ;
- Promouvoir des approches de valorisation commerciale des produits artisanaux ;
- Renforcer les capacités des participants en matière de présentation, fixation des prix et attractivité des produits ;
- Encourager une approche professionnelle et durable de l'activité artisanale.

4. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Les participants améliorent leurs compétences techniques en design textile artisanal ;
- Les bénéficiaires maîtrisent des techniques de création, de finition et de valorisation des produits ;
- Les artisans sont capables d'intégrer des éléments de créativité et d'innovation dans leurs productions ;
- De nouveaux modèles ou prototypes de produits artisanaux sont développés ;
- Les participants acquièrent des techniques de broderie fine adaptées à leurs activités ;
- Les produits artisanaux présentent une meilleure qualité visuelle, technique et commerciale ;
- Les artisans disposent de notions de base en calcul des coûts, fixation des prix et valorisation des produits ;
- Les participants renforcent leur compréhension des attentes du marché et des tendances actuelles ;
- Les capacités de professionnalisation et d'autonomisation économique des artisans sont renforcées ;
- La CMAI consolide son rôle d'accompagnement technique et de structuration du secteur artisanal local.

5. Méthodologie

Calendrier estimatif

L'expert effectuera une mission de **2 à 3 semaines au mois d'Aout ou Septembre dans la Région d'Itasy**, Madagascar. Le nombre de jour réel et calendrier final seront fixés dans le cadre d'un plan de travail élaboré entre l'expert et la structure bénéficiaire. Ce plan de travail sera élaboré en amont de la mission et permettra de préciser les différentes étapes, méthodologie et modalités d'intervention de l'expert.

Activités prévues

Pendant cette période, les activités suivantes sont prévues et peuvent faire l'objet de précisions dans le cadre du plan de travail :

La mission comprendra notamment :

- L'identification des besoins des participants ;
- La préparation et l'animation des sessions de formation ;
- Des démonstrations pratiques ;
- Des ateliers de création et d'innovation produit ;
- L'accompagnement des bénéficiaires dans le développement de prototypes ou modèles ;
- Des échanges sur les techniques de valorisation commerciale des produits artisanaux.

Les thématiques abordées pourront inclure :

- Le design textile artisanal ;
- Les techniques de broderie fine ;
- Les techniques de finition et d'embellissement ;
- L'harmonisation des couleurs et des matières ;
- L'innovation et l'adaptation des produits au marché ;
- Les notions de qualité produit ;
- Les techniques simples de présentation et de valorisation commerciale ;
- Les notions de calcul des coûts et fixation des prix.

L'approche méthodologique devra être participative, pratique et adaptée au contexte local ainsi qu'au niveau des bénéficiaires. Le nombre de participants et l'organisation des séances de formation seront à préciser avec la CMAI.

Un suivi post-formation pourra être effectué en ligne selon la méthodologie convenue par l'expert et la structure bénéficiaire.

6. Logistique et ressources nécessaires

Suivant un contrat signé entre l'expert et Expertise France, le projet prendra en charge:

- Le billet d'avion aller-retour depuis le lieu de résidence;
- Les honoraires de l'expert d'un montant de 350 Euros/jour ;
- Les assurances médicales et de responsabilité civile.

Les ressources à la charge de la structure bénéficiaire :

- Un référent disponible pendant toute la durée de la mission ;
- Un bureau équipé à la disposition de l'expert ;
- Les ressources techniques nécessaires pour le bon déroulement de la mission.

7. Livrables

Les livrables suivants sont attendus suite à la mission de formation :

- Les outils et supports de formation développés durant la mission ;
- Un rapport de mission sur terrain, 7 jours après la fin de la mission, soumis à Expertise France ;
- Un rapport de mission conjoint, par l'expert et la structure d'accueil bénéficiaire, soumis à la DDIAQM et Expertise France dans un délai de 14 jours.

8. Profil de l'expert

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera portée aux candidatures d'experts issus de la diaspora Malagasy², ayant un lien fort avec le pays ou démontrant un vif intérêt à renouer avec son pays d'origine, Madagascar.

Expériences

Le profil recherché devra présenter des compétences et expériences dans au moins l'un des domaines suivants :

- Design textile artisanal ;
- Broderie fine ;
- Innovation produit artisanal ;
- Stylisme ou création textile ;
- Techniques de finition et valorisation artisanale.

Compétences requises pour la mission :

- Une expérience dans la formation ou l'accompagnement d'artisans ;
- Une bonne maîtrise des techniques de création et d'innovation artisanale ;
- Des compétences en amélioration de la qualité des produits artisanaux ;
- Des connaissances en valorisation commerciale des produits ;
- Une capacité à transmettre des compétences de manière pédagogique et participative

Langue : Malagasy et français

Les candidatures féminines sont encouragées.

Toutes les candidatures doivent inclure

- Un CV détaillé ;
- L'outil n°2 annexé à ces TDR et une lettre de motivation,
- Tout document ou portfolio permettant d'illustrer les réalisations de l'expert.

Ces documents sont à envoyer en réponse à cet appel à candidatures ou par courrier électronique à tady@expertisefrance.fr avant le **26 juin 2026**.

Les questions et demandes de clarification par rapport aux TdR et au processus de sélection peuvent être envoyées jusqu'au 19 juin 2026 à tady@expertisefrance.fr et tady@diplomatie.gov.mg.

Note administrative : Un contrat de prestation de service sera signé entre l'expert retenu et Expertise France en tant que gestionnaire de fonds du projet TADY. L'expert retenu devra donc avoir une existence juridique dans son pays de résidence ou être porté par une structure disposant d'un statut légal.

² Dans le cadre de la Lettre de Politique Nationale pour L'engagement de la Diaspora (LPNED), la diaspora malagasy est définie comme toutes les personnes ayant la nationalité malagasy et les descendants de Malagasy qui résident à l'étranger. La diaspora malagasy est composée des Malagasy Am-pielezana, ce qui se traduit en français comme « Malagasy à l'étranger ».